



Trophées INPI de l'Innovation 2012

Quatre lauréats récompensés en Rhône-Alpes

Lundi 10 décembre 2012

DOSSIER DE PRESSE



Contact presse :
Yannick Brussetti
Adjoint à la Déléguée
Régionale
ybrussetti@inpi.fr
☎ 04 73 84 45 72



Sommaire

Les Trophées INPI de l'Innovation 2012

Les lauréats

AXENCO
RAIDLIGHT-VERTICAL
SUNAERO HELITEST
Institut des Nanotechnologies de Lyon (INL)
HULLTIMO (coup de cœur du jury)

L'INPI en Rhône-Alpes

L'artiste céramiste Sylvie Coquet crée en exclusivité pour l'INPI les trophées de l'Innovation 2012

L'Institut national de la propriété industrielle en bref



Les Trophées INPI de l'Innovation 2012

Les PME qui inscrivent la propriété industrielle dans leur stratégie de développement ont de meilleures performances économiques que les autres. **C'est cette dimension que l'INPI distingue chaque année à travers ses Trophées de l'innovation en récompensant des PME-PMI pour leur politique en matière d'innovation et de propriété industrielle, mais aussi des organismes de recherche et laboratoires qui ont su valoriser leur R&D grâce à la propriété industrielle.**

Ce vivier d'entreprises, issues de secteurs d'activités variés, et de laboratoires, constitue un des piliers du développement économique du pays.

Une reconnaissance régionale ...

Les lauréats régionaux des Trophées INPI de l'Innovation sont choisis parmi des entreprises –jusqu'à 1000 salariés– et des organismes de recherche sur la base d'une liste constituée par un jury régional et des candidatures spontanées. Chaque jury, composé des représentants régionaux de l'INPI et de leurs partenaires (la Région, la CRCI, la DIRECCTE, la DRRT, OSEO...), sélectionne **trois PME par région et une unité de recherche.**

Ce travail conjoint, mené par les acteurs du développement économique, permet de sélectionner les entreprises et les laboratoires les plus performants.

... puis nationale

L'ensemble des lauréats régionaux concourt ensuite à la finale nationale des Trophées. Les lauréats nationaux sont désignés parmi les PME-PMI et organismes de recherche primés au niveau régional.

La remise des Trophées nationaux 2012 aura lieu à Paris en janvier 2013.

Que ce soit au niveau national ou régional, la cérémonie de remise des prix est une tribune pour les lauréats comme pour les partenaires. Elle met à l'honneur l'innovation, en tant que levier de croissance.



Activités d'AXENCO

IMHOTEP Création : solutions mécatroniques innovantes et personnalisées pour le génie climatique, chauffage, climatisation, ventilation (régulation, gestion d'énergie, interface homme machine...) auprès des industriels et fabricants internationaux.

CO-INTECH (marque NEOMITIS et MDD) : conception et fabrication d'émetteurs de chaleur hydroélectriques innovants pour le confort thermique dans l'habitat et le petit tertiaire.

AXENCO en quelques mots

Sites internet : www.imhotepcreation.com – www.idnov.com – www.neomitis.com

Nom du dirigeant : Fabrice BENICHO

Année de création : 2006

Siège Social : PONT EVEQUE

Chiffre d'affaires 2011 (en K€) : 13 382

CA réalisé à l'export en 2011 (en K€) : 3 708

Part du CA consacrée à la R&D en 2011 : 8,20%

Effectif 2011 : 42

Portefeuille propriété industrielle d'AXENCO

Brevets (français, européens et internationaux) : 10

Dessins et modèles (français et communautaires) : 141

Marques (françaises et communautaires) : 21

Motivations du jury

L'innovation fait partie de l'ADN de cette entreprise qui a su, par ailleurs, intégrer la propriété industrielle au cœur de sa stratégie de développement.

Ces choix se sont avérés payants car ils ont permis une progression de 80% de son chiffre d'affaires en 3 ans et de 25 % de son effectif sur la même période. Elle est également prescriptrice de la propriété industrielle auprès de ses clients et réactive en cas d'atteinte à ses droits.

AXENCO prévoit de finir l'année 2012 avec un chiffre d'affaire d'environ 16 millions d'euros et 2013 aux alentours de 21 millions d'euros.

Origine d'AXENCO

La société AXENCO a été créée en 2006. Elle regroupe les activités de :

- IMHOTEP CREATION, fondée en 2002, par Fabrice BENICHO est spécialisée dans la conception, le développement et la production de produits mécatroniques (régulations) dédiés au secteur HVAC (génie climatique, chauffage, climatisation, ventilation) ;

- CO INTECH (marque NEOMITIS), site de production fondé en 1999 puis racheté par le groupe en 2006. Après une phase de réorganisation industrielle, lancement de la marque commerciale Néomitis en 2008, spécialisée dans la conception d'émetteurs de chaleur hydroélectriques pour l'habitat et le petit tertiaire.

Le groupe a été constitué afin de piloter, coordonner les deux structures et d'assurer des fonctions transversales (marketing, recherche et développement, expertise produit, achat, logistique, informatique, développement process, qualité...).

Politique d'innovation et stratégie propriété industrielle au sein d'AXENCO

Le business model de l'entreprise repose sur l'innovation : elle innove en permanence à toutes les phases du développement.

Dans ce cadre, la propriété industrielle est un outil utilisé au quotidien par chaque entité du groupe : IMHOTEP création étant spécialisée dans la conception, le développement et la commercialisation de produits et sous ensembles mécatroniques personnalisés, elle procède régulièrement à des dépôts de brevets et modèles à l'INPI et à l'OHMI principalement.

En effet, comme l'entreprise dispose d'une agence de design global intégrée (marque IDNOV), elle conçoit et développe des produits au design exclusif permettant à ses clients de se différencier sur leur marché. Il est donc indispensable de les protéger notamment par le biais de dépôts de modèles.

CO INTECH au travers de sa marque NEOMITIS, ayant une politique communication forte auprès des installateurs, elle se doit de protéger, par des dépôts réguliers, ses marques commerciales sur le territoire pour conserver sa différenciation.

Pour le groupe, protéger ses innovations, c'est protéger ses avantages concurrentiels. Plusieurs produits ont ainsi fait l'objet de dépôts de brevet en France et à l'international par l'intermédiaire d'un cabinet de conseil en propriété industrielle.

Plus de 140 dépôts de modèles, une vingtaine de dépôts de marques et 10 brevets à son actif, sans compter l'assistance offerte à ses clients dans le même type de démarche, l'entreprise poussant ces derniers à protéger leurs entreprises, seule barrière possible contre la contrefaçon....

Que ce soit en amont de ses développements ou en aval des dépôts effectués, AXENCO a mis en place une politique de veille active lui permettant soit d'anticiper les tendances technologiques du marché, soit d'être réactive en cas d'atteintes à ses droits.



Activités de RAIDLIGHT-VERTICAL

Conception, fabrication et commercialisation de produits pour le trail et les raids (**RAIDLIGHT**), et la randonnée, le trekking et l'alpinisme (**VERTICAL**).

RAIDLIGHT-VERTICAL en quelques mots

Sites internet : www.raidlight.com et www.verticalmountain.com

Nom du dirigeant : Benoît LAVAL

Année de création : 1999

Siège Social : SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

Chiffre d'affaires 2011 (en K€) : 2 606

CA réalisé à l'export en 2011 (en K€) : 629

Part du CA consacrée à la R&D en 2011 : 7,20%

Effectif 2011 : 28

Portefeuille propriété industrielle de RAIDLIGHT-VERTICAL

Brevets : 5

Dessins et modèles (communautaires) : 5

Marques (françaises et communautaires) : 32

Motivations du jury

Face à des concurrents imposants et puissants, l'innovation et la propriété industrielles sont indispensables à l'existence et au développement de l'entreprise. Afin de répondre aux besoins de ses clients, Raidlight a mis en place une plateforme internet "Atelier de conception web" permettant d'impliquer les utilisateurs dans le processus d'amélioration de ses produits.

Cette stratégie, associée à une politique très active en matière de propriété industrielle ont permis à l'entreprise d'accroître de plus de 86% son chiffre d'affaires et de quasiment doubler son effectif en 3 ans.

Origine de RAIDLIGHT-VERTICAL

Raidlight est une société française créée en 1999 par Benoît Laval, qui a associé sa formation d'ingénieur textile à sa passion des sports de montagne, et particulièrement du trail (trailer de bon niveau, Benoit Laval a été en équipe de France de Trail en 2010, et a un palmarès riche et varié développé en parallèle du développement de Raidlight).

Avec 20-30% de croissance par an, y compris dans la conjoncture actuelle, l'équipe de RAIDLIGHT s'étoffe de mois en mois.

Vertical est une marque créée en 1984 par Francital. Vertical devient autonome dans les années 2000 sous l'impulsion de Patrice DHEU, décédé en montagne en 2005. En 2012, Vertical est devenue filiale de la société Raidlight, avec l'objectif de conserver les axes d'innovation autour de produits durables.

Raidlight et Vertical ont fusionné en 2012, tout en gardant le développement des deux marques distinctement sur leurs créneaux respectifs, avec, pour point commun, la philosophie des produits : innovants, performants, et différents.

Le regroupement des équipes a pour vocations principales de créer une dynamique de groupe, l'émulation d'innovations croisées et de tirer le meilleur de chacune des entreprises au profit des deux unités.

Politique d'innovation et stratégie propriété industrielle au sein de RAIDLIGHT-VERTICAL

La croissance de l'entreprise est basée sur l'innovation et une forte différenciation des produits. Face à des concurrents bien plus grands et plus puissants, l'innovation et la différenciation sont les seules solutions pour exister.

“On est toujours à la recherche de l'astuce utile, qui n'est pas un gadget mais une innovation”, observe Benoît Laval, qui ne fait pas travailler de bureau de style mais les méninges et les muscles de ses collaborateurs, mais aussi de ses clients.

Afin de créer sa "propriété industrielle", Raidlight applique depuis 2008 des méthodes d'"open innovation" : Raidlight a mis en place une plateforme internet "Atelier de conception web" permettant d'inciter les utilisateurs à concevoir avec l'entreprise et à apporter des idées ou suggestions de façon organisée. Lors de la mise en place du bâtiment d'entreprise en 2011, ces méthodes ont été introduites comme base du fonctionnement de l'entreprise.

La stratégie d'investissement en propriété industrielle de l'entreprise a permis un développement de 22% de croissance annuelle continue depuis 10 ans. Grâce à l'avance apportée par l'innovation, Raidlight est devenue une marque reconnue dans son secteur d'activité.

Les appellations et concepts sont aussi systématiquement protégés, avec plus de 20 marques déposées. Lorsque le produit s'y prête, Raidlight dépose également des brevets.

Au-delà des dépôts effectués, Raidlight a mis en œuvre une surveillance par l'intermédiaire de son conseil et par une veille sur les salons et sur internet. Cela a conduit l'entreprise à défendre à plusieurs reprises ses intérêts (une quinzaine d'actions sur les 5 dernières années).



Activités de SUNAERO HELITEST

La société SUNAERO HELITEST conçoit et fabrique des matériels de maintenance aéronautique dans le domaine de la détection de fuites et de la réparation structurale.

SUNAERO HELITEST en quelques mots

Sites internet : www.sunaero.com

Nom du dirigeant : Bruno COMOGLIO

Année de création : 1988

Siège Social : GENAY

Chiffre d'affaires 2011 (en K€) : 5 000

CA réalisé à l'export en 2011 (en K€) : 3 000

Part du CA consacrée à la R&D en 2011 : 13%

Effectif 2011 : 12

Portefeuille propriété industrielle de SUNAERO HELITEST

Brevets (français, européen et internationaux) : 21

Marques (françaises et internationales) : 7

Motivations du jury

Leader mondial de la détection et de la réparation des fuites sur avion, SUNAERO - HELITEST a développé une innovation de rupture et a su s'imposer sur son marché grâce à cette solution technique. Cette stratégie combinée à une politique de protection efficace (dépôts de titre, veille et action en contrefaçon) lui a permis d'assurer une croissance constante de son chiffre d'affaires et de ses effectifs et de se développer à l'international.

Sa stratégie d'innovation repose également sur une prise en compte du développement durable. Elle conçoit et fabrique ses produits en France et son dispositif de détection et de réparation des fuites réduit considérablement les émissions de polluants dans l'air.

Origine de SUNAERO HELITEST

Depuis 1996, la société SUNAERO HELITEST conçoit et fabrique des matériels de maintenance aéronautique dans le domaine de la détection de fuites et de la réparation structurale. L'approche technique et la philosophie commerciale de la société sont résumées sous les vocables suivants : Réparation structurale optimisée (High Velocity Maintenance).

La société SUNAERO HELITEST appartient au groupe WATT, une holding regroupant 45 personnes qui a reçu la qualification « Entreprise Innovante » au titre des FCPI (fonds commun de placement dans l'innovation) le 14 décembre 2010.

Labellisée Oséo Excellence, la société SUNAERO HELITEST est également membre du cluster Eden ainsi que du GIFAS.

Politique d'innovation et stratégie propriété industrielle au sein de SUNAERO HELITEST

L'approche technologique de la société SUNAERO - HELITEST est unique et entièrement brevetée. Elle consiste à mettre en œuvre des procédés et techniques qui tendent à réduire de façon très significative la durée d'immobilisation des appareils.

Dans ce cadre, la société SUNAERO - HELITEST a créé et développé de nouveaux produits, et s'est ouverte à de nouveaux marchés.

La stratégie de protection de la société SUNAERO - HELITEST repose sur :

- l'adéquation entre sa politique d'acquisition de titres de propriété industrielle et sa politique de commercialisation et de marketing. Actuellement, la société SUNAERO - HELITEST met à profit sa situation de monopole sur ces technologies pour prendre une avance sécurisante en termes de business futur et de valorisation globale.
 - l'utilisation judicieuse des procédures d'acquisition des droits de propriété industrielle. 7 familles de brevet avec extensions internationales ont ainsi été constituées. Plusieurs marques ont été étendues au niveau international. Ces procédures ont été réalisées par l'intermédiaire de plusieurs cabinets de conseil en propriété industrielle.
 - la mise en place de partenariats et participation à des projets collaboratifs. L'entreprise SUNAERO - HELITEST collabore notamment avec Rapid DGA : le dispositif RAPID (régime d'appui à l'innovation duale) qui soutient des projets de recherche industrielle ou de développement expérimental à fort potentiel technologique, présentant des applications militaires mais aussi des retombées pour les marchés civils.
 - la lutte contre la contrefaçon. Grâce à une veille active, la société SUNAERO - HELITEST a su anticiper les évolutions de son marché et surveiller ses principaux concurrents. Elle a également mené des actions efficaces en matière de contrefaçon.
-



Activités de l'INL

L'Institut des Nanotechnologies de Lyon (INL) est une Unité Mixte de Recherche (CNRS, ECL, INSA, UCBL, CPE Lyon) qui a pour vocation de développer des recherches technologiques multi-disciplinaires dans le domaine des micro et nanotechnologies.

Les recherches menées s'étendent des matériaux aux systèmes, permettant l'émergence de filières technologiques complètes. Le laboratoire s'appuie sur la plate-forme technologique Nanolyon. L'INL est membre de l'Institut Carnot Ingénierie@Lyon.

L'INL en quelques mots

Sites internet : <http://inl.cnrs.fr>

Nom des dirigeants : Catherine Bru-Chevallier (directrice)

Année de création : 2007

Localisation : LYON

Budget recherche 2011 (en K€) : 3 805 (non consolidé, hors salaire)

Dont Recherche sous contrat 2011 (en K€) : 2 576

Effectif 2011 : 240 (dont 23 chercheurs et 67 enseignants-chercheurs)

Portefeuille propriété industrielle de l'INL

Brevets : 32 familles

Motivations du jury

L'Institut des Nanotechnologies de Lyon a démontré par sa stratégie en matière de protection et de valorisation de ses innovations que l'usage de la propriété industrielle est un facteur de reconnaissance qui contribue à renforcer les liens des chercheurs avec le monde économique et à concrétiser les recherches. Elle a notamment permis la création de start-ups et démontre que la recherche académique peut participer activement au développement économique.

Politique de valorisation et stratégie propriété industrielle au sein de l'INL

L'INL a pour vocation de développer des recherches technologies multidisciplinaires dans le domaine des micro et nanotechnologies et de leurs applications. Les recherches menées s'étendent des matériaux aux systèmes, permettant l'émergence de filières technologiques complètes.

- **Matériaux fonctionnels**
- **Electronique**
- **Photonique et Photovoltaïque**
- **Biotechnologies et santé**

Le dépôt de titres de propriété industrielle permet à l'INL de s'assurer une plus grande crédibilité face à ses partenaires industriels, et d'augmenter l'impact sociétal de ses recherches. L'INL est accompagné par le service de la valorisation de l'Université de Lyon - Lyon Science Transfert - et s'appuie sur la plate-forme technologique NanoLyon.

Les recherches menées à l'INL sont principalement réalisées dans le cadre partenarial de projets contractuels (financements publics ou industriels).

La valorisation des résultats est réalisée par le dépôt de brevets (environ 5-6 par an), les licences de brevets et la création de start-ups (via l'incubateur CREALYS), qui permettent de transférer les résultats vers le monde socio-économique.



Activités d'HULLTIMO

Conception, fabrication de robots sous-marins de nettoyage de carènes de bateaux, à destination des professionnels du nautisme.

HULLTIMO en quelques mots

Sites internet : www.hulltimo.com

Nom des dirigeants : Sébastien FONTAINE et Eric TARDY

Année de création : 2011

Siège social : APPRIEU

Part du CA consacrée à la R&D en 2011 : 90%

Effectif 2011 : 4

Portefeuille propriété industrielle d'HULLTIMO

Brevets : 2

Marques communautaire : 1

Motivations du jury

HULLTIMO apporte une solution unique au monde, simple, économique et écologique à la problématique du nettoyage de carènes de bateau de plaisance.

Pour lancer cette activité et se sensibiliser à la propriété industrielle, HULLTIMO a pu bénéficier d'un pré-diagnostic INPI. Ainsi, dans un premier temps, les dépôts de brevet ont aidés HULLTIMO dans sa recherche de financements en rassurant les investisseurs. Ils ont également permis à l'entreprise de se placer dans de bonnes dispositions pour son développement international.

HULLTIMO s'appuie également sur sa marque, qui devient la référence de ce produit dans le monde.

L'entreprise compte d'ores et déjà 17 points de services HULLTIMO, en France et à l'international et a pour objectif de compléter cette offre destinée aux professionnels de la plaisance maritime.

Origine d'HULLTIMO

La SAS HULLTIMO a été créée en 2010 par Eric Tardy et Sébastien Fontaine afin de répondre aux difficultés des propriétaires de navires de plaisance pour maintenir leurs carènes propres tout au long de l'année. HULLTIMO a ainsi développé l'HULLTIMO Pro qui est un robot d'entretien de carènes de bateaux à flot.

HULLTIMO a réalisé une levée de fonds pour assurer l'industrialisation et la commercialisation de sa solution, auprès de structures d'investissements (Rhône-Alpes Création, A2DInvest, Crédit Agricole Alpes Développement, GEM Angels et Rhône Dauphiné Développement) et d'acteurs privés.

Politique d'innovation et stratégie propriété industrielle au sein d'HULLTIMO

La stratégie de la société HULLTIMO repose sur les 3 axes suivants :

- un produit innovant et unique au monde pour le marché de la plaisance et haute plaisance ;
- un service continu apporté aux clients pour leur assurer un outil de travail fonctionnel en permanence : formation au pilotage du robot, maintenances préventive et curative ;
- une marque, conçue comme une référence de ce produit dans le monde, et un réseau de "Points Service HULLTIMO" regroupant les clients.

HULLTIMO a mis en place une stratégie de propriété industrielle forte pour accompagner son développement de produits innovants à l'international. Elle s'appuie sur les 4 points suivants.

- le dépôt de brevet à l'international,
- le dépôt d'enveloppes Soleau,
- la veille technologique menée en interne et en collaboration avec les partenaires de l'entreprise,
- le dépôt de la marque HULLTIMO à l'international.

En complément, un dépôt de modèle est en cours.

Dans un premier temps, les dépôts de brevet ont aidé HULLTIMO dans sa recherche de financements (levée de fonds, aides publiques et bancaires). Ils mettent aussi la société dans de bonnes dispositions pour son développement international et rassurent ses investisseurs.

L'INPI en Rhône-Alpes

Actions vers les entreprises

En collaboration avec les partenaires régionaux de l'innovation, l'INPI anime la politique de propriété industrielle régionale par des actions concrètes et ciblées :

- il aide les PME-PMI en leur proposant des outils d'évaluation personnalisés, comme le "pré-diagnostic propriété industrielle". En Rhône-Alpes, c'est ainsi plus de 200 entreprises par an qui ont pu, jusqu'à présent, bénéficier de ce type d'accompagnement.
- il soutient les actions permettant la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des entreprises dans leur démarche d'innovation et de mise en pratique de la propriété industrielle.

Actions de formation

L'INPI en Rhône-Alpes joue un rôle actif de sensibilisation aux enjeux de la propriété industrielle en contribuant à des formations dans les écoles de commerce ou d'ingénieurs.

Il organise également des conférences ou des sessions d'information auprès des entreprises, des universités, des laboratoires de recherche et des partenaires de l'innovation.

Les pôles de compétitivité

L'INPI a noué des partenariats ou entretient des relations étroites avec les principaux pôles de compétitivité de la région Rhône-Alpes.

Les partenariats régionaux

L'INPI a également noué des partenariats ou tissé des liens étroits avec les structures locales intervenant dans le domaine de l'innovation, de la création, reprise et accompagnement d'entreprises, ainsi qu'avec le milieu de la recherche et les structures d'incubation et d'accompagnement de projets innovants.

Il participe également de manière très active au réseau de développement technologique régional.

L'INPI en Rhône-Alpes, en bref

Chiffres : 2 120 demandes de brevets publiées en 2011 (2^{ème} région de France, après l'Île de France)

Effectifs : 21 personnes réparties sur les 2 implantations

Présence régionale à travers les permanences locales : Archamps (74), Villefontaine (38), Savoie Technolac (73) , Valence (26), Aubenas (07), Annonay (07), Bourg-en-Bresse (01), Oyonnax (01), Dagneux (01), Tarare (69), Villefranche-sur-Saône (69), Givors (69), Montbrison (42), Roanne (42), Saint-Etienne (42)

✉ Adresses des délégations :

Grenoble : WTC Europole - 5 place Robert Schuman - BP 1515 - 38025 GRENOBLE CEDEX 1

rhonealpesgrenoble@inpi.fr

Lyon : Zac Confluence - 8, rue Paul Montrochet - Bâtiment Eolis - 69002 Lyon

rhonealpeslyon@inpi.fr

L'artiste céramiste Sylvie Coquet crée en exclusivité
pour l'INPI les trophées de l'Innovation 2012



Créativité, vision, audace, passion..., depuis plus de vingt ans, l'INPI récompense chaque année les PME-PMI et les laboratoires français qui font de l'innovation un pilier de leur croissance, en menant une politique de propriété industrielle dynamique et volontaire.

Une ambition qui passe certes par le dépôt de titres, la gestion de licences et la lutte contre la contrefaçon, mais avant tout par la capacité à sortir des sentiers battus, à se remettre en question, à saisir des opportunités et à imaginer des solutions.

Innover ne tient pas que du concept : c'est aussi une façon de penser, une force de caractère, une forme d'exigence.

L'INPI a fait appel à la **céramiste Sylvie Coquet** pour concevoir les trophées 2012 et porter ces valeurs. Issue d'une famille de créateurs atypiques, associée à la mode et à l'innovation, elle a enrichi le monde des porcelainiers d'un nouveau style. Elle aborde son art et la création avec des lignes pures, sobres et transparentes, avec une exigence constante.

Relevant au quotidien ce défi de l'innovation, Sylvie Coquet a mis au point ces trophées INPI 2012 avec une porcelaine d'une rare blancheur et transparence, grâce à une innovation brevetée : **le sculpting**, technique de sculpture dans la matière qui permet d'évider la porcelaine et d'obtenir des motifs d'une extrême finesse, le fruit de dix ans de recherches qui a donné naissance aux premières dentelles de porcelaine réalisées au monde.

Aujourd'hui présent sur tous les continents, *Feeling's Sylvie Coquet*, labélisée Entreprise du Patrimoine Vivant réalise 50 % de son chiffre d'affaires à l'étranger. Elle détient 2 brevets, 1 marque et plus de 300 modèles.



En mettant la propriété industrielle au service de son art, Sylvie Coquet a réussi à faire de son activité une véritable « success story » à la française en s'efforçant chaque jour d'allier innovation et tradition, créativité et design.

Photo du trophée : Marco Binisti pour l'INPI.
Photos Sylvie Coquet : Christian Kettiger et Mathilde Fuzeau.

L'Institut national de la propriété industrielle en bref

Avec la mondialisation et l'accélération des échanges, la propriété industrielle devient de plus en plus stratégique et représente un réel levier de croissance. Elle est indispensable pour rentabiliser et sécuriser les efforts de créativité et les investissements en recherche des entreprises. En délivrant les brevets, marques, dessins et modèles, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) protège et valorise l'innovation.

En 2011, la France occupait la sixième place mondiale des déposants de brevets internationaux (dits PCT) et la quatrième au classement des pays déposants de marques internationales.

Délivrer les titres de propriété industrielle : brevets, marques et dessins & modèles

L'Institut traite chaque année environ 17 000 demandes de brevets, plus de 91 000 demandes de marques et reçoit plus de 80 000 dessins et modèles. Il examine toutes les demandes selon la procédure propre à chaque titre et donne accès aux procédures internationales.

Accueillir et accompagner les déposants

L'INPI accueille et informe les innovateurs et les assiste tout au long de leurs démarches à travers des programmes de sensibilisation et de formation, des services dédiés, des prestations personnalisées (le pré-diagnostic propriété industrielle par exemple qui évalue gratuitement le potentiel PI des PME) et grâce à une présence active sur le terrain (avec ses 22 implantations régionales).

Informier sur la propriété industrielle

Les bases de données sur les brevets, marques, dessins et modèles constituent pour une entreprise ou un chercheur une source d'information particulièrement utile pour connaître l'état de la technique dans son secteur d'activité ou se positionner par rapport à la concurrence.

Depuis avril 2009, l'ensemble des bases de données brevets, marques, dessins et modèles, jurisprudence et statut des brevets, sont en accès libre et gratuit sur inpi.fr.

L'INPI assure la tenue du Registre national du commerce et des sociétés (RNCS) et du Répertoire central des métiers.

Adapter le droit de la propriété industrielle et renforcer l'influence de la France

L'INPI joue un rôle majeur dans l'élaboration du droit de la propriété industrielle. Il veille à défendre les intérêts nationaux dans l'évolution du droit international, européen et communautaire dans ce domaine, facilite les échanges à travers divers programmes de coopération.

L'INPI représente la France au sein des organisations internationales compétentes : l'Office européen des brevets (OEB), l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI).

Lutter contre la contrefaçon

La contrefaçon ne cesse de croître. Elle génère une production de masse qui n'épargne plus aucun secteur économique et menace directement la santé et la sécurité des consommateurs. En assurant le secrétariat général du Comité national anti-contrefaçon (Cnac), l'INPI participe activement à la lutte contre ce fléau tant au niveau national qu'international.

A propos de l'INPI

Statut : établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Economie, des Finances et du Commerce extérieur.

Budget : entièrement autofinancé, 201 millions d'euros en 2011.

Effectifs : 742 agents.

Siège à Paris et principaux établissements à Nanterre, Compiègne et Lille.

22 implantations régionales : Alsace (Strasbourg), Aquitaine (Bordeaux), Auvergne (Clermont-Ferrand), Basse-Normandie (Hérouville-Saint-Clair), Bourgogne (Dijon), Bretagne (Rennes), Centre (Orléans), Franche-Comté (Besançon), Haute-Normandie (Rouen), Ile-de-France (Paris), Languedoc-Roussillon (Montpellier), Lorraine (Nancy), Midi-Pyrénées (Toulouse), Nord-Pas de Calais (Lille), Pays de la Loire (Nantes), Picardie (Compiègne), Poitou-Charentes (Chasseneuil du Poitou), Provence-Alpes Côte d'Azur (Marseille, Sophia Antipolis), Rhône Alpes (Grenoble, Lyon), Antilles-Guyane (Guadeloupe).

4 représentations internationales : Amérique Latine (Rio de Janeiro), Chine (Pékin), Maghreb (Rabat), Emirats Arabes Unis (Abou Dhabi).